



Non renouvellement de contrat et assedic

Par **soosolr_old**, le **30/09/2007** à **22:02**

Bonjour,

Je travaille actuellement dans la fonction publique d'état (éducation nationale) en tant que contractuelle...mon contrat de travail court jusqu'au 31 aout 2008 et je ne souhaite pas renouveler ce contrat pourtant j'en aurai probablement la possibilité...pourrais-je quand même toucher le chômage?

Merci